



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept septembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 21 Septembre 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Golfech, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D8-8-156

OBJET : ENVIRONNEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

**APPROBATION DE LA RÉHABILITATION DE LA STATION
D'ÉPURATION DE LE PIN**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel (pouvoir donné à M. Renaud)
Commune de BARDIGUES	:	M. MARTIN Henri
Commune de CASTELAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain
Commune d'ESPALAIS	:	M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard (pouvoir donné à M.Martinat) M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian (pouvoir donné à M. Baylet)
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LECORRE Christiane M. LOPES Ernest Mme PERE Catherine M. ZANIN Daniel Mme DUBOIS Corinne Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie M. TOURNE Jacques

Absents excusés :

Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2021D8-8-156

OBJET : ENVIRONNEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

APPROBATION DE LA RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE LE PIN

Suite à la prise de compétence assainissement collectif des eaux usées au 1^{er} janvier 2021, des diagnostics et inventaire ont été réalisés par le service assainissement.

Dans ce cadre, il a été constaté sur la station de Le Pin, des fissurations et suintement sur le décanteur digesteur avec détérioration et corrosion du cuvelage intérieur avec fuites et un dysfonctionnement sur la chasse à auget.

Située en haut de pente la chasse à auget s'est déplacée et n'est plus de niveau et comporte également des fissurations.

Il convient :

- pour le décanteur digesteur, de démolir l'ouvrage existant et d'en reconstruire un nouveau,
- pour la chasse à auget, de la remplacer par une chasse en résine et non béton, soutenue par une dalle avec fondation en micropieux pour s'affranchir de tout glissement de terrain ultérieur.

Le coût de l'opération, sous maîtrise d'oeuvre interne par le service assainissement, est estimée à 42 940 € HT.

Le Président propose :

- d'approuver les travaux de réhabilitation et de construction d'un décanteur digesteur et d'une chasse à auget,

- d'approuver le plan de financement suivant :

- Conseil départemental : 8 588 € HT (20%)
- l'Agence de l'eau Adour Garonne : 12 882€ HT (30%)
- Autofinancement : 21 470 (50%)

- de solliciter le Département et l'agence de l'eau Adour Garonne sur la base citée ci-dessus,

- de l'autoriser ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver les travaux de réhabilitation et de construction d'un décanteur digesteur et d'une chasse à auget,
- d'approuver le plan de financement suivant :
 - o Conseil départemental : 8 588 € HT (20%)
 - o l'Agence de l'eau Adour Garonne : 12 882€ HT (30%)
 - o Autofinancement : 21 470 (50%)
- de solliciter le Département et l'agence de l'eau Adour Garonne sur la base citée ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

Fait à Valence d'Agen, le 27 septembre 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 30 septembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 04 OCT. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le 04 OCT. 2021

AR PRÉFECTURE

ENVIRONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES APPROBATION DE LA RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE LE PIN

Numéro de l'acte : 2021D8_8_156

Date de la décision : 27/09/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210927-2021D8_8_156-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 04/10/2021

Nature de l'acte : Deliberations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure formalisée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : 99_DE-082-248200016-20210927-2021D8_8_156-DE-1-1_1.pdf (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 04/10/2021 15:31:57

Date d'envoi de l'acte : 04/10/2021 15:32:12

Date de réception de l'AR : 04/10/2021 15:34:01